

Bon de commande 2027

Pièges à frelons asiatiques

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération du frelon asiatique, la période de piégeage du frelon s'étendra de Mars à Mai 2027.

Nous vous invitons à passer dès maintenant votre commande de pièges.

Ceux-ci peuvent être utilisés sur les terrains communaux ou prêtés, distribués ou revendus à vos administrés. Vous pouvez notamment proposer la vente de ces pièges à vos administrés via Panneau-Pocket, par exemple.

Attention, le tissu pour les filtres de vos pièges est à changer régulièrement. Pensez à vérifier son état afin de garder une sélectivité de votre piège.

Le GDS de l'Eure, qui coordonne cette lutte au niveau départemental, reste à votre disposition pour toute question au **02.32.23.86.80** ou **laure.benard@gds27.fr**.

NON PRÉVOIR _____

Adresse _____

Téléphone _____

Courriel _____

Quantité de pièges souhaités _____ pièges à 36,5 € TTC l'unité

Quantité de filtres supplémentaires _____ filtres à 9,54 € TTC le lot de 10

Total _____ € TTC

Signature

Mode de paiement :

- **Pour les administrés :** espèces ou chèque à l'ordre de la Section Apicole du GDS de l'Eure. Le règlement du montant de la commande doit nous être transmis pour valider le bon de commande

Toute commande prise sera facturée.

Bon de commande à renvoyer avant le **22 octobre 2026** soit :

- par mail à laure.benard@gds27.fr
- par courrier au **GDS de l'Eure - CS 30556, 27005 EVREUX Cedex**